

La qualification est aux salariés ce que la compétence est à l'emploi



SALARIE

Unique et entier

Formation académique
CCCCCCCC

Formation continue
CCCCCCCC

Vie personnelle
CCCCCCCC

COMPÉTENCES ACQUISES

QUALIFICATION

C C C C C C C C C C C C
COMPÉTENCES ATTENDUES

EMPLOI COMPÉTENCE

La qualification c'est l'ensemble des compétences acquises par le salarié tout au long de sa vie. Elles ne peuvent jamais régresser sauf en cas de maladie.

La rémunération à la qualification ne pourra jamais baisser car liée à la personne et non à l'emploi.

La rémunération à l'emploi tenu est subordonnée d'avoir un emploi et ne rémunère que les compétences attendues et ainsi fait le déni de la qualification du salarié.